SENS

Sens, le 12 novembre 2015

Monsieur le Directeur
de la MJC de Sens
3 place Etienne Dolet

89100 SENS

Service Démocratie locale et politique de la ville

GP/AS/SG/2015
Affaire suivie par : Aude SIMON
☎ : 03.86.66.66.10 *:contratdeville@mairie-sens.fr*

Objet : actions de la MJC de Sens au titre des programmations de la politique de la ville sur le Sénonais

Monsieur le Directeur,

Comme suite à votre demande par courrier électronique du 10 novembre dernier, je vous confirme les points énoncés lors de la réunion du 02 juillet dernier, à savoir que la Ville de Sens considère comme plus pertinent pour la MJC de Sens de se recentrer sur ses compétences.

Par conséquent, dans le cadre de la programmation annuelle du Contrat de ville du Sénonais, la Municipalité estime préférable que la MJC de Sens concentre ses efforts sur les initiatives « Passeurs d'images » et « Cap jeunes ». C'est pourquoi la Ville a adressé au cours de l'été dernier un courrier au Président du Conseil Départemental de l'Yonne afin de solliciter son soutien sur ces actions.

Les projets intitulés « Les livres bavardent » et « Prévention santé des jeunes » ne sont pas considérés comme prioritaires pour la Ville, notamment au regard des baisses des enveloppes financières des partenaires de la politique de la ville.

Pour conclure, la Ville de Sens veillera donc à rester un partenaire fidèle de la MJC de Sens mais sera attentive au respect de ses orientations lors de l'adoption de la prochaine programmation 2016 du Contrat de ville du Sénonais.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

L'Adjoint au Maire
délégué à la Politique de la ville,

Ghislaine PIEUX

Copie à : MM. MOREAU, ETHUIN-COFFINET et de CARVILLE